

INDICATEURS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2013

Unité en
(en 1000 DT)

Période	3ème trimestre 2013	3ème trimestre 2012	au 30 septembre 2013	au 30 septembre 2012	au 31 Décembre 2012 (chiffres certifiés)
1- Produits d'exploitation bancaires	133 664	105 316	374 807	299 418	401 840
• Intérêts	101 847	80 734	284 278	222 399	302 703
• Commissions en produits	15 640	12 943	43 287	38 982	51 469
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	11 044	7 420	29 537	20 555	26 654
• Revenus du portefeuille d'investissement	5 133	4 219	17 705	17 482	21 014
2- Charges d'exploitation bancaires	67 922	50 252	187 038	142 837	200 347
• Intérêts encourus	65 988	48 838	182 503	138 932	195 059
• Commissions encourues	1 934	1 414	4 535	3 905	5 288
3-Produit net bancaire	65 742	55 422	187 769	156 581	201 493
4- Autres produits d'exploitation	361	501	1 105	1 495	2 141
5- Charges opératoires	19 089	17 897	56 443	50 321	70 229
• Frais de personnel	15 292	14 240	45 705	40 451	55 627
• Charges générales d'exploitation	3 797	3 657	10 738	9 870	14 602
6- Structure du Portefeuille	-	-	891 811	655 808	789 737
• Portefeuille- titres commercial	-	-	395 608	242 477	290 711
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	496 203	413 331	499 026
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	5 452 262	4 754 690	4 959 713
8- Encours des dépôts	-	-	4 883 223	4 221 050	4 395 112
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	844 475	684 135	730 513
10- Capitaux propres (*)	-	-	545 023	428 279	469 779

(*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/09/2013 et 30/09/2012 et après affectation du bénéfice au 31/12/2012

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2012 et Septembre 2013

Les crédits à la clientèle ont atteint 5 452,2 millions de dinars, soit une augmentation de 492,5 millions de dinars ou 9,9 %.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 4 883,2 millions de dinars soit un accroissement de 488,1 millions de dinars ou 11,1%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 844,5 millions de dinars enregistrant une progression de 114,0 millions de dinars ou 15,6% compte tenu des nouveaux tirages sur les lignes extérieures.

Durant les neuf premiers mois de 2013 comparé à la même période de 2012

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 75,4 millions de dinars ou 25,2%.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 44,2 millions de dinars ou 30,9%.

Pour la même période, le Produit net Bancaire a atteint 187,8 millions de dinars contre 156,6 millions de dinars, soit une augmentation de 31,2 millions de dinars ou 19,9%.

Ouverture d'agence

Au cours du troisième trimestre 2013, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension de son réseau par l'ouverture de 5 nouvelles agences, ce qui a porté le nombre total des points de vente à 141 agences. Ces agences sont les suivantes : Les Jardins de Carthage, Mornag, El Agba, Bouchoucha et Sahline.